

➤ Un danger souvent sous-estimé

" Il n'y a pas... une famille d'insectes dont les membres mènent une guerre aussi incessante contre l'oeuvre de l'homme " écrivait W.W. Frogatt en 1895 dans son ouvrage sur les termites en Australie.

Les maisons croulent intérieurement rongées de la base au sommet. Les meubles, les luges, les papiers, les vêtements, les chaussures, les provisions, les bois... disparaissent.

L'alimentation de ces insectes, les modes de propagation et leur condition de vie provoquent ces dégâts dont la littérature scientifique donne de multiples exemples.

➤ LES DÉGÂTS PROVOQUÉS PAR LES TERMITES

1. L'alimentation des termites est à l'origine de ces déprédations

L'aliment principal du termite est essentiellement la cellulose qu'il recherche partout où il est susceptible de la trouver :

- le bois : souche, bois ouvrés (solive, parquet, meuble, charpente),
- le papier,
- les textiles.

Les termites sont généralement considérés comme des mangeurs de bois. Mais, si cette conception est le plus souvent vraie, les Isoptères ne sont pas tous exclusivement xylophages ; il existe parmi eux de véritables polyphages comme le *Mastotermes darwiniensis*, fléau de l'Australie septentrionale, qui consomme non seulement tout ce qui contient de la cellulose (bois, toile, coton, etc.) mais aussi la laine, la corne, l'ivoire, le sucre, etc. Cette polyphagie rapproche les termites des blattes qui ont un régime omnivore. En règle générale, les espèces les plus primitives (*Kalotermes*, *Zootermopsis*) sont xylophages, les *Rhinotermitidés* (*Reticulitermes*) y ajoutent diverses matières d'origine végétale, et les espèces supérieures (famille des *Termitidés*) ont des régimes plus variés.

Au cours de leur recherche de nourriture, ils peuvent dégrader de nombreux autres matériaux dont ils ne s'alimentent pas pour autant. Ces dégâts annexes sont parfois aussi importants que ceux faits aux matériaux dont ils se nourrissent.

Les aliments cellulosiques sont récoltés par les ouvriers pour leur propre alimentation, mais aussi pour celle des autres membres de la colonie restés dans le sol. Ramenée au nid, la nourriture leur est fournie soit par régurgitation salivaire, soit par élimination.

2. Une situation renforcée par la diversité des modes d'infestation

Il existe trois modes d'infestation :

Par transport accidentel de colonies ou de fragments de colonies au cours de déménagements de matériaux par exemple.

Par essaimage, ensuite :

Au cours des premiers jours chauds du printemps, d'avril à mai (un peu plus tôt ou un peu plus tard suivant que le printemps est précoce ou tardif), on peut constater, le plus souvent après une averse, l'émergence d'un grand nombre d'ailés. Ces essaimages sont plus ou moins impressionnants suivant l'importance de la colonie d'origine. Le nombre d'essaimants peut atteindre plusieurs centaines d'individus mâles et femelles en proportions sensiblement égales. Dans les habitations, ils se dirigent vers les portes et les fenêtres pour regagner l'extérieur. Les termites sont de mauvais voiliers et les distances parcourues ne dépassent pas quelques dizaines de mètres. Ils tombent alors sur le sol puis perdent leurs ailes.

Les femelles suivies de leurs mâles cherchent l'emplacement favorable à l'installation de leur chambre nuptiale (vieille souche d'arbre, tas de feuilles mortes, humus). Après l'accouplement, la femelle commence à pondre des oeufs. C'est par ses propres réserves qu'est assurée l'alimentation de la première génération qui prendra ensuite le relais

Il est à noter que ce mode de propagation semblerait être marginal pour les termites urbains.

Par bouturage, enfin.

La formation d'une nouvelle colonie peut se produire lorsqu'un certain nombre d'individus -une cinquantaine peut suffire- ouvriers, soldats, néoténiques, nymphes- se trouvent trop isolés de la colonie-mère par une grande distance ou pour une cause accidentelle telle que le transport de matériaux infestés, déménagement de meubles d'une habitation, création d'une barrière de traitement des les fondations d'une construction. Il faut alors bien évidemment que les conditions de leur nouveau gîte soient favorables à leur installation, notamment la proximité d'une source d'eau. Pour la reproduction, les néoténiques prenant alors la place des sexués deviennent fonctionnels.

3. Un danger " obscur "

Le danger, et par la même, l'étendue des destructions provoquées par les termites, provient du fait que l'on ne voit rien, que l'on n'entend rien.

Comme l'écrivait Maurice Maeterlinck " rien n'est à l'abri de leurs déprédations qui ont quelque chose d'effarant et de surnaturel, parce qu'elles sont toujours secrètes et ne se révèlent qu'à l'instant du désastre ". Parfois, en outre, le travail destructeur s'accomplit avec une foudroyante rapidité.

Toutes les essences forestières européennes peuvent être attaquées par les termites. Seul un nombre limité d'essences tropicales, et uniquement le duramen, sont considérées comme présentant une excellente durabilité naturelle. Il s'agit de bois très denses comme l'angélique, l'azobé, le bilanga, le doussié, le douka, le makoré, le moabi, le niové, le padouk, le wacapou ou le wengé. Les autres essences tropicales sont susceptibles d'être dégradées, les dégradations pouvant aller de quelques détériorations localisées et profondes à la destruction complète.

Il est à noter, en règle générale, que les bois altérés par les champignons, qui sont l'indice d'une présence d'humidité, ont la préférence des termites.

Généralement, la colonie est située dans le sol où elle trouve l'eau indispensable à sa vie. A partir de la termitière où résident le roi et la reine, les jeunes larves, les nymphes et les soldats, les ouvriers rayonnent à la recherche d'aliments dans des galeries où ils circulent à l'abri de la lumière dans un va-et-vient incessant. Ces galeries, toujours vides de sciure (à l'inverse des insectes xylophages qui vivent isolément : capricorne, lyctus, vrillettes) sont creusées ou construites.

Les termites sont lucifuges et redoutent toute exposition à l'air. Ainsi, les galeries faites par les termites sont de deux types :

soit creusées dans le sol ou les matériaux tendres tels que le bois, les matières plastiques, le plâtre ;

soit construites avec un mélange de terre, de particules de bois, d'excrément et de salive à la surface de matériaux trop durs pour pouvoir être forés, comme le béton, le ciment et la pierre. Elles forment alors un réseau de petits cordons ou cordonnets courant sur les murs.

Pour pénétrer dans une maison, le termite construit ses chemins à travers les joints de mortier d'étanchéité et de dilatation, dans les canalisations, dans les vides sanitaires, dans les gaines de câbles électriques (créant parfois des courts-circuits).

Il est à noter que, si les conditions hydriques sont favorables, certaines termitières peuvent établir leur " quartier général " dans les murs. Dans ce cas, les reproducteurs sont toujours des néoténiques de remplacement

▶ QUELQUES EXEMPLES SIGNIFICATIFS

1. En métropole

Une histoire riche d'exemples

On peut lire ainsi dans l'ouvrage de M. Jean Feytaud[9] que c'est à la fin du XVIIIème siècle que les premiers dégâts ont pu être constatés en Charente-Maritime : le naturaliste De Quatrefeges, envoyé en mission sur les lieux avec Audun et Blanchard, vit dans l'escalier de la préfecture " une poutre de chêne dans laquelle un employé, faisant un faux pas, avait enfoncé la main jusqu'au dessus du poignet, et dont l'intérieur, entièrement formé de cellules abandonnées, s'égrenait avec un grattoir, la couche laissée intacte n'étant guère plus épaisse qu'une feuille de papier ". Les mêmes phénomènes ont été détectés à Rochefort, Bordeaux et dans un grand nombre de villes de l'Ouest et du Sud-Ouest.

Le cas récent de Paris

Le *Reticulitermes santonensis* n'est pas une espèce indigène à Paris. Sa présence dans les habitations a été décelée voici plusieurs années. Elle progresse mais ne s'étend pas à tout Paris.

Les attaques de végétaux par cette espèce sont plus récentes. Des investigations menées rue du Faubourg Saint-Honoré sur un alignement de jeunes frênes dont les causes de dépérissement étaient restées jusqu'alors inexpliquées, ont permis en 1993 de conclure à des lésions irrémédiables provoquées par les termites.

Le principal symptôme est le flétrissement rapide du feuillage.

La présence sur le tronc de cordonnets parfois très courts et difficilement perceptibles sur les arbres à écorce craquelée, qui disparaissent généralement sous les intempéries hivernales, permet d'effectuer le diagnostic sans ambiguïté.

Le recensement des arbres atteints a permis d'observer une forte corrélation avec les bâtiments également touchés.



Le dépérissement est provoqué par la disparition des racines et du bois d'aubier où circulent la sève, mais l'ensemble de la structure est atteint, ce qui est susceptible d'entraîner la chute de branches ou d'arbres entiers, phénomène dont les conséquences peuvent être graves dans les zones à forte densité de population.

Source : Sénat "Lutte contre les termites" (rapport 184)